

**FONDS RADIOSTAR**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 AOÛT 2017**

**FONDS RADIOSTAR**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 AOÛT 2017**

**Page**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

2

RÉSULTATS

3

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

4

BILAN

5

FLUX DE TRÉSORERIE

6

NOTES COMPLÉMENTAIRES

7 - 11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux administrateurs de Fonds RadioStar

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Fonds RadioStar**, qui comprennent le bilan au 31 août 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fonds RadioStar** au 31 août 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

(1)

*Beaulieu Carrière Inc.*

Anjou,  
Le 23 novembre 2017

---

<sup>1</sup> Monique Beaulieu, CPA auditrice, CGA

**FONDS RADIOSTAR****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2017****3**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>PRODUITS</b>		
Contributions des entreprises de radiodiffusion	3 176 845 \$	2 855 530 \$
Honoraires de gestion - ACR	<u>(10 500)</u>	<u>(10 500)</u>
	3 166 345	2 845 030
Intérêts	268 884	292 190
Distributions sur parts de fonds communs de placement	5 600	-
Perte non matérialisée sur la juste valeur des placements	<u>(47 996)</u>	<u>-</u>
	<u>3 392 833</u>	<u>3 137 220</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	210 137	210 504
Honoraires professionnels	12 072	12 072
Loyer	45 911	35 000
Communications	20 543	18 866
Assurances	1 730	1 585
Frais de réunions	1 666	1 871
Frais financiers	475	73
	<u>292 534</u>	<u>279 971</u>
<b>EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE</b>	<b>3 100 299</b>	<b>2 857 249</b>
Contributions d'aide	<u>2 588 394</u>	<u>2 441 660</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>511 905</b>	<b>415 589</b>
Amortissement d'un autre élément d'actif	<u>3 674</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u>508 231 \$</u></b>	<b><u>415 589 \$</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS RADIOSTAR****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2017****4**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>14 537 650 \$</b>	14 185 685 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>508 231</b>	415 589
Affectations d'origine interne	<u>(185 082)</u>	<u>(63 624)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>14 860 799 \$</u></b>	<b><u>14 537 650 \$</u></b>
<b>ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE (note 4)</b>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>1 438 908 \$</b>	1 375 284 \$
Affectation interne	<u>185 082</u>	<u>63 624</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>1 623 990 \$</u></b>	<b><u>1 438 908 \$</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR

BILAN

AU 31 AOÛT 2017

5

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	174 110 \$	569 025 \$
Comptes clients	1 181	-
Intérêts courus à recevoir	173 965	218 578
Dépôts bancaires, taux variant entre 1,71 % et 2,50 %, échéant entre septembre 2017 et juillet 2018	4 600 000	6 000 000
Frais payés d'avance	862	927
	<u>4 950 118</u>	<u>6 788 530</u>
<b>PLACEMENTS (note 5)</b>	11 557 604	9 200 000
<b>AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF (note 6)</b>	11 020	7 071
	<u>16 518 742 \$</u>	<u>15 995 601 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	33 953 \$	19 043 \$
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	14 860 799	14 537 650
Grevé d'une affectation interne (note 4)	1 623 990	1 438 908
	<u>16 484 789</u>	<u>15 976 558</u>
	<u>16 518 742 \$</u>	<u>15 995 601 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Philippe Archambault  
Président



Solange Drouin  
Trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS RADIOSTAR****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2017****6**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	<b>3 166 345 \$</b>	2 845 030 \$
Intérêts encaissés	<b>313 497</b>	269 260
	<u><b>3 479 842</b></u>	<u>3 114 290</u>
Contributions d'aide versées	<b>2 588 394</b>	2 441 660
Achats de biens et services payés	<b>72 602</b>	69 673
Rémunération du personnel payée	<b>206 138</b>	207 297
	<u><b>2 867 134</b></u>	<u>2 718 630</u>
	<u><b>612 708</b></u>	<u>395 660</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'autre élément d'actif	<b>(7 623)</b>	(7 071)
Acquisition de parts de fonds communs de placement	<b>(3 000 000)</b>	-
Disposition de dépôts bancaires à terme	<b>2 000 000</b>	(100 000)
	<u><b>(1 007 623)</b></u>	<u>(107 071)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(394 915)</b>	288 589
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u><b>569 025</b></u>	<u>280 436</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><b>174 110 \$</b></u>	<u>569 025 \$</u>

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

Fonds RadioStar a été constitué en organisme sans but lucratif et sans capital action le 16 février 2001 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En décembre 2013, Fonds RadioStar a prorogé ses statuts en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Destiné en priorité au développement des artistes émergents, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

**2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME**

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Constatation des produits**

Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées au moment de l'encaissement. Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.



### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Instruments financiers

##### *Évaluation des instruments financiers*

Fonds RadioStar évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### Autre élément d'actif

L'autre élément d'actif est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

#### Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation financière. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Fonds RadioStar consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts bancaires à terme ou rachetables d'une durée de moins de trois mois, à partir de la date d'acquisition.

### 4. ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets d'un montant de 1 623 990 \$ (1 438 908 \$ en 2016) afin de couvrir le paiement des engagements relatifs aux contributions d'aide pour lesquelles l'organisme est engagé au 31 août 2017.

### 5. PLACEMENTS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Dépôts bancaires, au taux variant de 1,50 % à 2,70 %, échéant entre septembre 2018 et décembre 2019	<b>8 600 000 \$</b>	9 200 000 \$
Parts de fonds communs de placement, à la juste valeur	<b>2 957 604</b>	-
	<b><u>11 557 604 \$</u></b>	<u>9 200 000 \$</u>

**6. AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF**

	<b>2017</b>		2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Site Web	14 694 \$	3 674 \$	11 020 \$
			7 071 \$

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2017</b>	2016
Frais courus	10 911 \$	-
Salaires courus à payer	23 042	19 043
	33 953 \$	19 043 \$

**8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées : contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées pour un montant de 2 399 904 \$ (2 373 543 \$ en 2016) et contributions d'aide versées pour un montant de 572 379 \$ (472 582 \$ en 2016).

Ces dernières sont apparentées dues au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange et les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

**9. ENGAGEMENTS****Contributions d'aide**

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 623 990 \$ (1 438 908 \$ en 2016). De cette somme, une portion de 317 030 \$ (217 143 \$ en 2016) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Fonds RadioStar, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de Fonds RadioStar l'exposent au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

**Risque de taux d'intérêt**

Fonds RadioStar est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent Fonds RadioStar à un risque de juste valeur. En date du 31 août 2017, Fonds RadioStar a des dépôts à terme dont l'échéance est à court terme ainsi qu'à long terme, qui exposent l'organisme à ce risque.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Fonds RadioStar est exposé au risque de prix autre en raison des parts de fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**11. CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION**

Au 31 août 2017, les entreprises de radiodiffusion doivent verser à l'organisme des contributions s'élevant à une somme totale de 133 023 \$ (153 884 \$ en 2016) afin de respecter les conditions qui leur sont imposées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

**12. CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

En vertu de la proposition visant à établir le fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne de la langue française devenue « Fonds RadioStar » présentée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en septembre 2000 et approuvée par ce dernier le 9 novembre 2000, les charges de fonctionnement ne peuvent excéder 10 % des contributions des radiodiffuseurs versées durant l'existence du Fonds. Du mois d'août 2001 jusqu'au 31 août 2017, les charges représentent 7,7 % des contributions.

**13. RÉGIME DE RETRAITE**

Fonds RadioStar a un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite à tous les employés qui sont à son emploi depuis plus de trois mois. Les cotisations au régime de retraite sont de 7 % du salaire de base et conditionnelles à la cotisation volontaire de l'employé de 3,5 %. La charge de retraite au montant de 12 099 \$ (11 001 \$ en 2016) est incluse dans les salaires aux résultats.

**14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.